



Le sinistre au lieu lundi en milieu d'après-midi. SDIS NORD VAUDOIS

## Une voiture en feu à Giez, aucun blessé à déplorer

**INCENDIE** Les sapeurs du SDIS Nord vaudois sont rapidement intervenus.

Les sapeurs du SDIS Nord vaudois ont été alarmés au Chemin de la Outre à Giez, lundi à 16h37, pour un feu de véhicule.

À leur arrivée sur site, sous la direction du commandant Eric Stauffer, le véhicule était en inflammation totale. Ils ont donc immédiatement procédé à son extinction, qui s'est complexifiée par la fonte des réservoirs et le déversement d'essence sur la chaussée. A ce moment, les sapeurs ont dû engager un tapis de mousse pour procéder à l'extinction de la petite nappe d'hydrocarbures qui s'épandait au sol.

Afin de prévenir un évén-

tuelle pollution des ruisseaux, les sapeurs sont également intervenus avec leurs spécialistes défense contre hydrocarbures pour filtrer les eaux d'extinction partant dans le Grandsonnet. Ainsi, une pollution a pu être évitée.

L'intervention a nécessité la fermeture du Chemin de la Outre jusque vers 19h, la mobilisation de quatre véhicules du SDIS avec huit sapeurs-pompiers du SDIS Nord vaudois, ainsi qu'une patrouille de la Gendarmerie vaudoise. Aucun blessé n'est à déplorer, uniquement des dégâts matériels.

• Réd.

## De grands projets yverdonnois sont passés aux oubliettes

La parcelle litigieuse se situe dans une bande de terrain totalisant 15 hectares qui suit la ligne de chemin de fer du pied du Jura, de la route de Lausanne à la route de Cheseaux. La Ville voulait y développer, dans le cadre du projet d'agglomération AggloY, un nouveau quartier susceptible d'accueillir quelque 1800 habitants et 300 emplois.

Mais en 2018, le Service du développement territorial (SDT) a mis le holà, relevant notamment que le périmètre du plan, rappelle le Tribunal fédéral, comprenait des parcelles recensées comme surfaces d'assolement (10,8 hectares) et que le rapport qui lui avait été soumis ne justifiait

pas la nécessité de passer ces surfaces en zone à construire, «les habitants pouvant être accueillis ailleurs dans l'agglomération».

Du coup, ce grand projet a été renvoyé au-delà de 2030. Les Parties et Gare-Lac, du moins dans la zone maîtrisée par la Commune, ont connu le même sort. Seul le projet de Longemalle, sur le territoire de Pomy, à la limite d'Yverdon-les-Bains (promenade des Pins), pourra se concrétiser dans l'immédiat.

Les projets de densification dans les quartiers de villas et locatifs d'Yverdon-les-Bains ont, en pleine crise du logement, de beaux jours devant eux.

### EN BREF

#### ALIMENTATION

#### Listeria dans des fromages régionaux chez Coop et Migros

Migros et Coop annoncent le rappel de plusieurs sortes de fromages d'un producteur alémanique, après la découverte de bactéries de type listeria. Les deux distributeurs indiquent que des bactéries ont été retrouvées lors d'un contrôle interne chez le fabricant thurgovien Studer. Un risque pour la santé ne peut être exclu. Migros et Coop invitent leurs clients à ne pas consommer ces fromages. Chez Migros, les marques concernées sont «Der Scharfe Maxx», «Der Edle Maxx» et «Füürtüfel», ainsi que «Bio Familie Chaes», «Alter Schweizer», «Die Zarte Klara» et «Thurgauer Waelle Chaes». Les clients sont priés de les rapporter. Chez Coop, les produits incriminés sont «Bio Alter Schweizer», «Bio Demeter Raclette», «Bio Alter Schweizer», «Bio Regio Bodenseekäse», «Der Scharfe Maxx», «Maxx», «Der Edle Maxx» et «Füürtüfel», s'ils ont été achetés avant le 12 juin. Les fromages rapportés sont remboursés. • ATs